

PIÉTONNISATION DU CENTRE-VILLE D'ANNEMASSE : RÉUNION PUBLIQUE LE JEUDI 29 SEPTEMBRE A 18H30

Dans le cadre du projet de piétonnisation du centre-ville d'Annemasse, dont une phase de préfiguration a débuté le 21 mai dernier, une nouvelle réunion publique est prévue le jeudi 29 septembre 2022 à 18h30 au complexe Martin Luther King.

Ouverte à tous, cette réunion publique sera l'occasion de restituer les décisions actées par les élus suite aux ateliers de concertation organisés en juin dernier, et de présenter l'avant-projet réalisé par l'agence de paysagistes à partir de ces choix politiques.

FOCUS SUR LES ATELIERS DE CONCERTATION EN JUIN DERNIER

En juin dernier, une trentaine d'habitants, commerçants et associations se sont réunis à trois reprises pour réfléchir collectivement aux futurs espaces publics du centre-ville.

A quoi vont ressembler la place Deffaugt, la rue du Commerce ou la place Jean-Jacques Rousseau ?

Pour répondre à cette question, le groupe citoyen a formulé plusieurs recommandations à partir de propositions, et scénarios d'aménagement élaborés par l'agence de paysagistes sur ces espaces publics emblématiques.

En juillet, l'ensemble de ces contributions a été présenté aux élus, et ils ont pu s'appuyer dessus pour acter un certain nombre de décisions, ainsi que pour donner des consignes de travail claires aux paysagistes.

UNE RÉUNION PUBLIQUE IMPORTANTE

Cette réunion publique permettra de prendre connaissance des arbitrages politiques réalisés suite à la concertation, mais également de découvrir le nouveau projet d'aménagement qui en découle, réalisé par les paysagistes.

Des temps d'échanges sont aussi prévus pour formuler des remarques ou poser des questions. Il s'agira enfin de présenter la suite de la concertation, qui permettra en octobre de travailler plus finement sur cet «avant-projet».

À partir de fin 2025, les déplacements et la vie en cœur d'agglomération vont connaître une nouvelle dynamique.

Avec le projet de piétonnisation, Annemasse entend rendre le centre-ville plus apaisé et plus agréable avec la création de rues piétonnes, de lieux de convivialité mais aussi à travers une végétation plus présente. La phase de « préfiguration » démarre dès le printemps 2022 avec la piétonnisation de plusieurs rues du centre-ville, grâce à la mise en place de mobilier urbain, de marquage au sol et d'animations.

Plus d'infos sur annemasse.fr.

Avec le prolongement du Tram sur Annemasse, les habitants verront leurs trajets de proximité facilités puisque 3 nouveaux arrêts seront créés à des endroits clés, tels que la place Deffaugt, la place de l'Étoile et le lycée des Glières.

Au total, Annemasse Agglomération réalisera 1.2 km de tracé supplémentaire en plein cœur d'Annemasse. Plus d'infos sur tram-annemasse-geneve.fr.